

# **Coopération financière COMIFAC – Allemagne Programme de « Promotion de l'exploitation certifiée des forêts »**

## **COMIFAC/KfW**

Projet N° BMZ : 2008 66 707

**Appui au Bureau Régional FSC pour le Bassin du Congo  
dans la révision technique et financière de la Feuille de  
Route « Hautes Valeurs de Conservation » ainsi qu'à son  
lancement**

---

**Pays de la COMIFAC**

**Rapport de mission**

Période: 1 décembre 2015 au 29 février 2016

---

Présenté au:

Secrétariat Exécutif de la COMIFAC  
Yaoundé, Cameroun

et à:

Kreditanstalt für Wiederaufbau (KfW)  
Francfort, Allemagne et  
Yaoundé, Cameroun

Mai 2016



en coopération avec



Vos interlocuteurs  
à GFA Consulting Group GmbH sont :  
Friedrich zur Heide  
Jan Sass

**Coopération financière COMIFAC – Allemagne**  
**Programme de « Promotion de l'exploitation certifiée des forêts »**

**COMIFAC/KFW**

**Projet N° BMZ : 2008 66 707**

**Appui au Bureau Régional FSC pour le Bassin du Congo dans la  
révision technique et financière de la Feuille de Route « Hautes  
Valeurs de Conservation » ainsi qu'à son lancement**

**Rapport de mission**

Période: 1 décembre 2015 au 29 février 2016

Auteur :  
Olivia RICKENBACH

Adresse

GFA Consulting Group GmbH

Eulenkrugstraße 82  
D-22359 Hamburg  
Deutschland

Telefon +49 (40) 6 03 06 - 111  
Telefax +49 (40) 6 03 06 - 119  
E-Mail: [anka.greiner@gfa-group.de](mailto:anka.greiner@gfa-group.de)

## TABLE DES MATIERES

<b>ACRONYMES</b>	<b>II</b>
<b>1 RESUME EXECUTIF</b>	<b>1</b>
1.1 Résumé exécutif	1
1.2 Abstract (Résumé exécutif en anglais)	1
<b>2 CONTEXTE</b>	<b>2</b>
<b>3 APPROCHE ET ACTIVITES</b>	<b>4</b>
<b>4 RESULTATS ATTEINTS</b>	<b>6</b>
4.1 Recrutement de l'équipe exécutive (TdRs/ appels à candidature)	6
4.2 Ajustement et affinement et du processus de travail	6
4.3 Aperçu des documents élaborés pendant toute la période de service	7
<b>5 RECOMMANDATION POUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA FEUILLE DE ROUTE</b>	<b>8</b>

### Liste des annexes

Annexe 1 :	ToRs temporary HCV-officer
Annexe 2 :	Note explicative GTR-HVC
Annexe 3 :	TdRs pour le HVC-officier
Annexe 4 :	TdRs pour un/une chargé(e) administratif/administrative
Annexe 5 :	TdRs pour le HVC cartographe
Annexe 6 :	Schéma de « work flow »
Annexe 7 :	Calendrier d'activité
Annexe 8 :	Manuel de procédures du travail du GTR-HVC
Annexe 9 :	Concept sur l'intégration de la population autochtone dans le développement des lignes directrices

## **ACRONYMES**

AMI	Appel à Manifestation d'Intérêt
CBO	Congo Basin Office
COMIFAC	Commission des Forêts d'Afrique Centrale
FSC	Forest Stewardship Council
GTR	Groupe de Travail Régional
HCV	High Conservation Values
HVC	Haute Valeur de Conservation
IFL	Intact Forest Landscape
PFI	Paysage Forestier Intact
PPECF	Programme de Promotion de l'Exploitation Certifiée des Forêts
RWG	Regional Working Group
TdRs/ToRs	Termes de Référence/ Terms of Reference

# **1 RESUME EXECUTIF**

## **1.1 Résumé exécutif**

Actuellement, le concept d' Haute Valeurs de Conservation (HVC) est appliqué d'une façon très limitée dans le bassin du Congo. La raison principale est le manque d'un cadre de référence rigoureux. Suite à ce manque et étant donné les exigences de la Motion 65, la coordination sous-régionale du FSC pour le bassin du Congo, avec l'appui du Programme de Promotion de l'Exploitation Certifiée des Forêts (PPEFC), a établi une feuille de route pour le développement des lignes directrices HVC pour le bassin du Congo.

Avec l'objectif d'appuyer la coordination sous-régionale du Forest Stewardship Council (FSC) pour le bassin du Congo à démarrer le projet, la GFA Consulting Group a engagé un HVC-officier temporaire pour une durée de trois mois (60 jours de travail).

Entre décembre 2015 et février 2016, le HVC-officier temporaire a ajusté et affiné le programme défini dans la feuille de route, à la proposition financière du bailleur principal, le PPEFC/COMIFAC, et démarré le processus de recrutement de l'équipe exécutive.

Le HVC-officier « permanent » qui sera responsable pour la continuation de l'implémentation de la feuille de route est attendu à prendre fonction mi-mai 2016. Il commencera son travail avec l'implémentation d'un atelier de formation sur les HVC pour l'organe technique principal dans l'élaboration des lignes directrices, le Groupe de Travail Régional (GTR)-HVC.

## **1.2 Abstract (Résumé exécutif en anglais)**

At present time, the High Conservation Value (HCV) concept is applied only to a very limited extent in the Congo Basin, one reason being the absence of a rigorous frame of reference. Therefore and given the new requirements set by Motion 65, the FSC Congo Basin Office (CBO), with the support of the Programme for the Promotion of Certified Forest Management (PPEFC), had established a roadmap for the development of HCV guidance specific to the Congo Basin.

With the goal to support the FSC-CBO in launching the HCV-Road Map project, GFA Consulting Group appointed a temporary HCV-officer for a period of three months (60 working days).

Between December 2015 and February 2016, the HCV-officer adjusted and refined the programme set out in the roadmap in accordance with the financial offer of PPEFC/COMIFAC and launched the project by initiating the recruitment process of the executive team.

The "permanent" HCV-Officer, who will be responsible to further implement the road map, is currently supposed to start his position by mid May 2016. He will start off his work by implementing the HCV-training for the members of the HCV-Regional Working Group (RWG), the key technical organ in the production of the HCV-guidance.

## 2 CONTEXTE

Le concept d'HVC a été développé par le FSC à la fin des années 1990 et s'est avéré très utilisé pour identifier et attribuer des valeurs sociales et/ou environnementales à des éléments particuliers d'un paysage.

Initialement prévue pour les paysages forestiers alloués à l'exploitation forestière, l'utilisation du concept HVC s'est maintenant élargie à d'autres systèmes de certification (*BonSucro*, *RSPO*...), à la planification de la gestion des ressources naturelles et également au domaine de la conservation.

Les HVC (Hautes Valeurs de Conservation) sont des *valeurs biologiques, écologiques, sociales ou culturelles d'importance capitale ou critique au niveau national, régional ou global*<sup>1</sup>.

Le Principe 9 du FSC est intégralement dédié à la gestion des HVC et contient une série d'obligations permettant de conserver ces valeurs capitales.

Les définitions communes de ces HVC ont d'ailleurs été revues dans la nouvelle version des Principes et Critères (version 5 ; 2012) du FSC, il apparaît donc impératif et opportun, à l'heure du développement des nouvelles Normes FSC<sup>®</sup> pour la certification des forêts du bassin du Congo intégrant ce nouveau jeu d'indicateurs, de développer des lignes directrices sous-régionales pour l'identification, la gestion et le suivi des HVC des forêts du bassin du Congo.

Depuis 2010, plusieurs initiatives nationales visant à définir des critères d'identification et de gestion des HVC ont été lancées (au Gabon en 2008, au Cameroun pour les Petites Forêts et des Forêts Gérées à Faible Intensité en 2008, et en RDC en 2012, au Cameroun en 2015). Mais ces tentatives indépendantes n'ont pas produit un cadre rigoureux d'interprétation, d'identification, de gestion et de maintien des HVC et, par conséquent, n'ont pas été formellement endossées par le FSC international.

[Des lignes directrices pour l'identification des HVC](#) au niveau international ont été produites en octobre 2013 par ProForest pour le compte du HCV-Resource Network. Ce document de référence sera utilisé comme document de base pour le développement des définitions des HVC dans le cadre sous-régional.

D'autre part, la Motion 65 adoptée lors de la 07<sup>ème</sup> Assemblée Générale du FSC (7-14 Septembre 2014) requière qu'un jeu d'indicateurs spécifiques aux Paysages Forestiers Intacts (IFL pour Intact Forest Landscape) soit développé par le FSC et soit intégré aux Normes Nationales FSC<sup>®</sup>.

Répondre de manière efficace à cette motion fait partie des objectifs stratégiques du FSC, et dans le cadre de son Plan stratégique et des discussions menées au niveau international, il a été convenu que chaque bassin forestier important s'attèle à adresser cette motion en tenant compte de ses particularités respectives.

Pour répondre aux différentes attentes des parties prenantes (membres FSC, partenaires à la gestion responsable des forêts, société civile...) et produire ainsi des règles pour l'identification, la gestion et le suivi des HVC au niveau du bassin du Congo, un document de projet appelé « Feuille de Route HVC Bassin du Congo » a été rédigé par la coordination sous-régionale du FSC avec l'appui du PPECF. Ce projet bénéficiera pour la première phase du soutien financier du PPECF/COMIFAC.

---

<sup>1</sup> [Guide Générique pour l'identification des Hautes Valeurs de Conservation](#) ; Proforest au nom du HCV Resource Network ; 76 pp. ; 2014 (Edition française).

Avec l'objectif d'appuyer la coordination sous-régionale du FSC pour le bassin du Congo à démarrer le projet, la GFA Consulting Group a engagé un HVC-officier temporaire pour une durée de trois mois (60 jours de travail) entre décembre 2015 et février 2016. Ce HVC-officier temporaire avait comme mission d'ajuster le programme défini dans la feuille de route à la proposition financière du bailleur principal, le PPEFC/COMIFAC, de l'affiner, et de démarrer le processus de recrutement de l'équipe exécutive. Les livrables spécifiques selon les TdRs en annexe 1 étaient 1) les TdRs pour les différents acteurs impliqués dans la réalisation de la feuille de route, 2) les appels à candidatures pour les acteurs à recruter, 3) un manuel de procédures pour le fonctionnement du GTR-HVC et 4) des rapports de progrès mensuels pour tenir informés les partenaires du projet.

### 3 APPROCHE ET ACTIVITES

Le HVC-officier temporaire, engagé par la GFA Consulting Group, a travaillé sous la supervision de la coordination sous-régionale du FSC, du 1<sup>er</sup> décembre 2015 au 29 février 2016, au bureau de FSC à Brazzaville.

Basé sur une étude approfondie de la feuille de route du projet HVC et les lignes directrices HVC qui ont été proposées pour le Cameroun, le Gabon et la RDC et en vue des moyens financiers disponibles, une proposition du processus de travail pour la réalisation des lignes directrices HVC régionales et nationales a été élaborée, y inclus un schéma qui démontre les différentes étapes dans le déroulement du travail (work flow), ainsi que l'organe exécutif de chaque étape de travail.

La contribution financière du PPECF/COMIFAC constitue le financement principal du projet. Ce financement a été accordé au projet pour l'année 2016. L'objectif qui a été retenu comme étant atteignable du point de vue organisationnel et technique dans ce délai, est le développement des définitions de HVCs [y inclus la définition des Paysages Forestiers Intacts (PFI)] pour le bassin du Congo. Cette partie de l'exécution de la feuille de route a été nommée phase 1 du projet HVC. Le développement des lignes directrices pour la gestion et le suivi des HVCs revient à la phase 2 du projet (année 2017), qui n'est actuellement pas encore financée.

Sur la base de la proposition du processus de travail, un calendrier d'activités détaillé pour la phase 1 du projet a été établi. Ce calendrier indique les dates pour les réunions qui présentent le cadre constitutif pour l'organisation du travail.

Les organes qui ont été jugés importants pour la réalisation des activités sont, en général, les mêmes que dans la feuille de route - la coordination sous-régionale pour le bassin du Congo avec un assistant administratif et le HVC-Officier, le GTR-HVC, des conseillers scientifiques et le comité de pilotage - sauf qu'il est prévu qu'ils s'y ajoutent un cartographe, ProForest comme entraîneur et un comité de représentants des populations forestières autochtones.

Le GTR-HVC est l'organe technique principal dans l'élaboration des lignes directrices. Les modalités de fonctionnement et de collaboration du GTR-HVC ont été décrites dans un manuel de procédures. Ce manuel de procédures détaille aussi les objectifs des ateliers de travail.

Il a été décidé que l'identification de l'appui scientifique nécessaire sera faite lors du premier atelier de travail par les membres du GTR-HVC, parce que cette procédure permet d'assurer que l'appui scientifique est choisi selon les besoins identifiés et complète l'expertise des membres du GTR-HVC.

L'intégration de la population autochtone dans le développement des lignes directrices a été jugée d'avoir une haute importance dans le contexte du bassin du Congo. Un concept qui explique cette importance, qui propose d'associer un comité spécial de représentants autochtones au GTR sur les HVC et qui prévoit des mécanismes qui permettront aux représentants de mieux suivre et contribuer au développement des lignes directrices, a aussi été élaboré.

Les TdRs pour l'assistant administratif, le HVC-Officier « permanent », le GTR-HVC et un cartographe ont été développés et les appels à candidatures ont été publiés. Toutes les 81



candidatures reçues pour le GTR sur les HVC ont été saisies et toutes les 109 candidatures pour le poste de chargé administratif ont été évaluées.

ProForest a soumis une proposition financière pour assurer une formation initiale sur les HVC lors du premier atelier de travail. Celui-ci a été révisé en accord avec les besoins et les moyens du projet.

Étant donné que le budget sécurisé par la contribution financière du PPECF/COMIFAC était jugé insuffisant par rapport aux activités nécessaires pour atteindre les objectifs de la phase 1, une note succincte a été assemblée et soumise au WWF International, afin d'assurer des financements additionnels.

Le WWF, qui est particulièrement intéressé à appuyer la discussion concernant une approche pour la définition, la gestion et le suivi des PFI, s'est engagé à financer un cartographe qui commencera à cartographier tous les données disponibles, qui ont une relevance pour la définition et la gestion des HVCs et des PFI au bassin du Congo. Il a aussi proposé un appui financier aux ateliers de travail techniques.

La dernière version du budget est structurée selon les ateliers de travail et prend en compte la contribution du PPECF/COMIFAC, du WWF International et du FSC.

Il est à mentionner que plusieurs acteurs du secteur forestier dans le bassin du Congo se prononcent d'une façon très critique et peu accueillante concernant la Motion 65. Pour appuyer le dialogue avec ces acteurs inquiétés et concernés par les PFI, une note qui explique et contextualise cette motion a été établie.

## **4 RESULTATS ATTEINTS**

### **4.1 Recrutement de l'équipe exécutive (TdRs/ appels à candidature)**

Groupe de travail régional HVC - Un appel à manifestation d'intérêt (AMI) pour les experts du groupe de travail régional a été élaboré ainsi qu'une note explicative comme accompagnement de ce dernier (Annexe 2). L'AMI a été diffusé par mail. Le nombre des intéressés pour la participation au GTR-HVC s'est élevé à 81 candidats. Toutes ces candidatures ont été saisies et évaluées. Il n'y avait pas assez des candidatures pertinentes pour la chambre sociale. Raison pour laquelle des représentants pertinents pour la chambre sociale sont à identifier et à contacter. Il est nécessaire de décider si le HVC-GTR sera constitué de six (06) ou neuf (09) représentants. En raison du budget, la décision initiale était de travailler avec six représentants. Étant donné l'intérêt énorme qui a été apporté à ce projet et le champ d'application, la coordination sous-régionale du FSC est en train de réfléchir sur l'agrandissement à neuf représentants. Il reste, alors, à faire le choix final sous considération des coûts d'opportunité et à répondre aux candidats qui ont manifesté leur intérêt de participer dans le GTR-HVC.

Le HVC-officier - Les TdRs pour le HVC-officier ont été établis et l'appel à candidatures pour le HVC-Officier a été publié sur le site du FSC le 14 janvier 2016 en anglais (annexe 3). La présélection des candidats a été faite par FSC Bonn. Il reste à faire le choix final et la signature du contrat avec le candidat sélectionné. Pendant la planification de l'implémentation du projet, il était prévu que le HVC-officier commence son travail début avril. Début mars (après la fin de contrat du HVC-officier temporaire), la date de sa prise de fonction a été repoussée pour mi-mai 2016 avec la conséquence que le calendrier d'activité devrait encore une fois être adapté.

Un/une chargé(e) administratif/administrative- Les TdRs pour un/une chargé(e) administratif/administrative auprès la coordination sous régionale du FSC pour le bassin du Congo ont été établis et l'appel à candidatures a été publié dans les dépêches de Brazzaville le 25 janvier 2016 en français (annexe 4). Les 108 candidatures reçues ont été évaluées et une liste avec les 11 meilleurs candidats a été établie. Les six meilleurs candidats sont à inviter pour un entretien.

Le HVC cartographe- Les TdRs pour le HVC cartographe ont été établis (pas dans la feuille de route) (annexe 5). Un cartographe a déjà commencé son travail.

### **4.2 Ajustement et affinement et du processus de travail**

Schéma de « work flow » : Un schéma, qui démontre les différentes étapes dans le déroulement du travail (work flow), ainsi que l'organe exécutif de chaque étape de travail, a été développé (annexe 6).

Calendrier des activités : Un calendrier d'activités détaillé pour la phase 1 du projet est établi. Ce calendrier indique les dates pour les réunions qui présentent le cadre constitutif pour l'organisation du travail. Ce calendrier a prévu que le HVC-Officier commencerait son travail début avril. Début mars, la date de sa prise de fonction a été repoussée pour mi-mai 2016 avec la conséquence que le calendrier d'activité devrait encore une fois être adapté (annexe 7).

Objectifs des ateliers de travail technique : Les réunions présentent le cadre constitutif pour l'organisation du travail. Les objectifs de ces ateliers ont été élaborés. Ils sont aussi décrits dans le manuel de procédures.

Manuel de procédures du travail du GTR-HVC : Le GTR-HVC est l'organe technique principal dans l'élaboration des lignes directrices. Un manuel de procédures qui décrit les modalités de fonctionnement et de collaboration de cet organe est rédigé (annexe 8).

Budget affiné pour la réalisation de la première phase du projet : Un budget révisé est disponible. Ce budget pour phase 1 du projet est structuré selon les ateliers de travail et prend en compte la contribution du PPECF/COMIFAC, une estimation de la contribution du WWF International et les fonds propres du FSC.

Concept sur l'intégration de la population autochtone dans le développement des lignes directrices : Un concept qui propose d'associer un comité spécial de représentants autochtones au GTR-HVC, qui explique l'importance de constituer et d'associer ce comité, et qui prévoit des mécanismes qui permettront aux représentants de mieux suivre et contribuer au développement des lignes directrices, est disponible (annexe 9).

### 4.3 Aperçu des documents élaborés pendant toute la période de service

Titre	Type document	Langue	Contenu
none	excel	anglais	Liste de toutes les personnes qui ont postulé pour le HCV-RWG
Note explicative Groupe de travail régional sur les HVC des forêts du Bassin du Congo (HCV-RWG)	word	français	Termes de référence du HCV-RWG
MANUEL DE PROCEDURES GTR-HVC POUR LE TRAVAIL DU GROUPE DE TRAVAIL REGIONAL HVC	word	français	Fonctionnement du HCV-RWG
Administrative and financial assistant for the FSC Congo Basin Office, Republic of Congo	word	anglais	Appel à candidature pour le poste d'assistant administratif
Assistant(e) de gestion administrative (Administrative Assistant (m/f) auprès de la Coordination Sous-Régionale du FSC (Forest Stewardship Council) pour le Bassin du Congo	word	français	Appel à candidature pour le poste d'assistant administratif
Cartographer for IFL and HCV mapping Congo Basin	word	français	Termes de référence pour la cartographie préparatoire des HVC
High Conservation Value (HCV) Officer for the Congo Basin, Republic of Congo (male/female)	word	anglais	Appel à candidature pour le poste du HCV-Officer
High Conservation Value (HCV) Officer for the Congo Basin, Republic of Congo (male/female)	pdf	anglais	Appel à candidature pour le poste du HCV-Officer
Engagement of forest dependent people in the definition of HCVs and IFLs	word	anglais	Note succinct qui propose un mécanisme pour une meilleure participation des autochtones dans le développement des lignes directrices HVC
no	excel	anglais	La dernière version du budget
no	excel	anglais	Calendrier d'activités
Congo Basin HCV guidance project	word	anglais	Note succinct du projet
no	ppt	anglais	Diagramme descriptif du processus de travail
no	word	anglais	Objectifs des ateliers de travail planifiés
Rapport mensuel décembre 2015	word	français	Rapport mensuel
Rapport mensuel janvier 2016	word	français	Rapport mensuel
Rapport mensuel février 2016	word	français	Rapport mensuel

## **5 RECOMMANDATION POUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA FEUILLE DE ROUTE**

Pour une mise en œuvre efficace de la feuille de route, il est important que le calendrier établi puisse être respecté et ainsi que le projet soit suivi en permanence. Ce travail revient au HVC-officier. Par conséquent, le défi majeur est assurer la permanence dans l'occupation de ce poste.

Étant donné que le HVC-Officier « permanent » ne reprend pas immédiatement le travail initié par le HVC-Officier « temporaire », il est important que de tenir compte des tâches qui sont à régler afin que le premier atelier de travail qui inclut la formation initiale sur les HVC puisse avoir lieu dès que le HVC-Officier prendra ses fonctions.

### **Les tâches qui restent à régler :**

- Annonce officiel du démarrage du projet auprès des représentants gouvernementaux : Présentation du projet lors d'une réunion de la COMIFAC ;
- Constitution du HVC-GTR :
  - Décider si le HVC-GTR sera constitué de six (06) ou neuf (09) représentants ;
  - Répondre aux candidats qui ont manifesté leur intérêt de participer dans le HVC-GTR ;
  - Décider si le HCV-GTR sera renforcé par un comité des représentants autochtones. Si un tel comité sera constitué, les membres du comité et les entreprises forestières qui appuieront la consultation des autochtones vivant en forêt seront à identifier ;
  - Des représentants pertinents pour la chambre sociale sont à identifier et à contacter ;
  - Signature des accords avec les membres du HVC-GTR.
- Organiser le premier atelier de travail et formation : Finalisation des négociations avec ProForest, révision de l'agenda du premier atelier de travail, établissement d'un guide pour animer l'atelier, préparation d'un dossier avec du matériel préparatif pour les membres du HVC-GTR et distribution de ce matériel.
- Entretiens et signature du contrat avec l'assistant administratif.

# **Annexes**

## **Annexe 1**

### **ToRs temporary HCV-officer**

**TERMS OF REFERENCE:**  
**TEMPORARY HCV OFFICER FOR CONGO BASIN**  
**(DEC 2015 → MARCH 2016)**

**1. Background**

At the present time, the concept of High Conservation Value (HCV) is applied only to a very limited extent in the Congo Basin. And yet, over the last five years there have been a growing number of national initiatives to define HCV criteria (Gabon in 2008, Cameroon - for small and low-intensity managed forests (SMILFs) - in 2008, and the Democratic Republic of Congo in 2012). But because there has been no overall analysis of the available data on HCVs, these disparate attempts have failed to produce a rigorous frame of reference for interpreting, identifying, managing and maintaining HCVs. Similarly, owing to the limited involvement of the parties concerned, the results of these workshops have not been validated by FSC International.

The slow progress in this area explains why the conditions for approving the new FSC Congo Basin regional standard include the obligation to “integrate HCV guidance once it is ready at the international level by the end of 2012”. Such guidance does exist, in the form of a handbook, recently approved by FSC, intended to provide support in identifying HCVs (available at <https://ic.fsc.org/high-conservation-values.87.htm>). However, this document is by no means specific to the forest eco-systems of the Congo Basin. Nor does it give advice on how to maintain or improve the High Conservation Values that have been identified.

It is now crucial that national procedures be defined, and therefore a proposal for a “HCV Congo Basin Road Map” project was negotiated step by step with FSC international in the course of 2014. The project was approved in early June 2015 for immediate implementation. The aim is to develop a frame of reference for identifying, managing and monitoring HCVs in the various countries of the sub-region. The project will also help to consolidate national standards based on the new International Generic Indicators (IGIs).

In these circumstances, FSC-International will first benefit from the expertise of a consultant called “Temporary HCV Officer for Congo Basin” hired by GFA Consulting Group GmbH for a three (03) months period, in charge of launching the project.

Then, once the project is launched, FSC-International Center GmbH will recruit a FSC HCV Officer tasked with assisting the FSC Congo Basin Office (FSC-CBO) in managing the HCV Road Map project at regional level. The project, when completed, should result in the creation of an HCV toolkit for the various countries in the intervention area, providing a set of reference criteria and indicators for identifying and monitoring High Conservation Values at national level.

**2. Mission of the Temporary HCV Officer for Congo Basin – Dec. 15 → Mar. 16**

The Temporary HCV Officer for Congo Basin will be an individual appointed to act as interface between the FSC-CBO, PSU, HCV-Regional Working Group, HCV National Working Groups and International Scientific Advisory Group, and to provide support in implementing the Roadmap, in compliance with the FSC’s governance principles.

The main important aspect of his/her work will be to define the needs of the project in terms of human resources and to affine the roadmap in accordance with the financial offer of PPECF/COMIFAC. The current version of the roadmap needs to be modified accordingly to this offer. The temporary HCV Officer could be involved, as an advisor, in the selection of the contractors/technical experts required to achieve its objectives.

He/she will also assist the FSC-CBO in drafting financial and technical report for the Donor Agencies.

### 3. Objectives and tasks

The Temporary HCV Officer will support the FSC-CBO in launching the Road Map project, the aim of which is to produce national HCV toolkits. In practice, he/she will perform the following tasks:

- Finalising the ToRs of the various bodies tasked with implementing the Road Map (clarifying them, if necessary, and integrating any comments and proposals for amendment);
- In consultation with the FSC-CBO, drawing up calls for expressions of interest (CEIs) for recruiting the experts (or organisations having the necessary expertise) who will constitute the various bodies and identifying resource persons/structures qualified to join/constitute the various bodies (i.e. adding further agencies to the lists set out in Annex 4 of the roadmap);
- Drafting the Manual of Procedures common to all the implementing bodies (pay particular attention to procedures that ensure the engagement of forest dependent people, in particular indigenous people);
- Every month and at the end of each phase (milestone) of the project (or at agreed intervals), drawing up and transmitting Road Map progress reports to the Donor Agencies and the various project bodies;
- Propose a reviewed budget of the Roadmap implementation to the FSC-CBO accordingly with available budget;
- Assisting the FSC-CBO drafting a technical and financial proposal to [French Global Environment Facility](#) (FFEM) in order to secure the whole implementation scope of Roadmap;;
- If they are established, organising meetings with the technical teams working in the different countries (HCV-RWG, HCV-NWG) and briefing them on the objectives, organisation and issues relating to their respective missions (including the tasks of the individual members). In particular it needs to be ensured that forest dependent people, in particular indigenous people) are properly informed and actively involved in these meetings;
- Ensuring the smooth running of operations and compliance with the timetable and, if necessary, chasing up agencies which are behind schedule;
- In particular, closely monitoring the activities of the HCV-RWG and the International Scientific Advisory Group (if established) through regular contact and communication;
- Informing the FSC-CBO and the Donor Agencies of any perceived weaknesses, disagreements or conflicts affecting implementation of the Road Map;
- Taking part in the process of presenting the interim results of the project to FSC-International Center GmbH (PSU and FSC-CI) and getting them validated by PSU.

To sum up, the Temporary HCV Officer's work will consist essentially in launching the activities associated to this roadmap (including establishing the technical bodies) and in overseeing the progress and smooth running of the project (i.e. backstopping).

His/her responsibilities for coordinating the roadmap implementation, shared with the FSC-CBO, will be relatively limited, as this is more the work of the HCV-RWG and HCV-NWG, with which he/she will remain in close communication.

### 4. Resources

The volume of work required for launching and supporting the management of the HCV Road Map is estimated to be **a total of 60 working days for 03 months**, (including the preparatory phase, see below).

To perform this mission adequately, one (1) Temporary HCV Officer will be recruited for three (03) months duration, with at least the following qualifications:

- A diploma in forestry, environmental science or social science;
- A minimum of five years' professional experience in managing natural resources in the Congo Basin is an advantage;



- A good understanding of the FSC certification system and of sustainable forest management issues, particularly in the context of timber exploitation;
- A good grasp of the objectives of the HCV Road Map and related issues;
- Proven experience of project management (planning, management, assessment) is desirable.
- Professional experience of drawing up standards would be an advantage;
- An excellent command of French and English, oral and written;
- Excellent inter-personal skills and the ability to interact neutrally and diplomatically with a whole range of players;
- IT skills: ability to use the MS Office suite and GIS software (ArcGIS and/or Q-GIS);
- Willingness to travel in the different countries of the Congo Basin (at least 40% of the time), and make occasional trips to Bonn (FSC-International headquarters).

### **5. Planning and place of work**

The Temporary HCV Officer will be recruited by GFA Consulting Group GmbH for the preparatory phase estimated to 03 months. Basically, his/her mission will be organised around activities related to launching the project.

He-She will be based at FSC-CBOI, in Brazzaville (Republic of Congo).

### **6. Deliverables**

The Temporary HCV Officer is expected to achieve the following results:

- The ToRs of the various Road Map players will have been drafted, transmitted to the HCV-RWG and amended;
- The CEI for recruiting experts will have been produced ready for distribution (including to resource persons/organisations already identified);
- A Manual of Procedures will have been drafted and transmitted to the HCV-RWG for amendment and validation;
- A reviewed budget for the implementation of the roadmap, reviewed accordingly with the available budget and submitted to FSC-CBO;
- A monthly activity report, on the progress of the project, highlighting any perceived deficiencies;
- Propose a reviewed budget of the Roadmap implementation to the FSC-CBO accordingly with available budget.

### **7. Selection procedure for the Temporary HCV Officer for Congo Basin**

The Officer will be recruited on the basis the ToRs drafted by FSC-CBO.

The negotiation and the contracting procedure will be insured by GFA Consulting Group GmbH.

## **Annexe 2**

### **Note explicative GTR-HVC**

## **Note explicative :** **Groupe de travail régional sur les HVC des forêts du Bassin du Congo (HCV-RWG)**

### **I. CONTEXTE**

Le concept de HVC (Hautes Valeurs de Conservation) a été développé par le Forest Stewardship Council à la fin des années 1990 et s'est avéré très utilisé pour identifier et attribuer des valeurs sociales et/ou environnementales à des éléments particuliers d'un paysage.

Initialement prévu pour les paysages forestiers alloués à l'exploitation forestière, l'utilisation des HVC s'est maintenant élargie aux autres systèmes de certification (*BonSucro*, *RSPO*...), à la planification de la gestion des ressources naturelles et également au domaine de la conservation.

Les HVC (Hautes Valeurs de Conservation) sont des *valeurs biologiques, écologiques, sociales ou culturelles d'importance capitale ou critique au niveau national, régional ou global*<sup>1</sup>.

Le Principe 9 du FSC est intégralement dédié à la gestion des Hautes Valeurs de Conservation et contient une série d'obligations permettant de conserver ces valeurs capitales.

Les définitions communes de ces HVC ont d'ailleurs été revues dans la nouvelle version des Principes et Critères (version 5 ; 2012) du FSC, il apparaît donc impératif et opportun, à l'heure du développement des nouvelles Normes FSC® pour la certification des Forêts du Bassin du Congo intégrant ce nouveau jeu d'indicateurs, de développer des lignes directrices sous-régionales pour l'identification, le suivi et la gestion des HVC des forêts du Bassin du Congo.

Depuis 2010, plusieurs initiatives nationales visant à définir des critères d'identification et de gestion des HVC ont été lancées (Au Gabon en 2008, au Cameroun pour les Petites Forêts et des Forêts Gérées à Faible Intensité en 2008, et en RDC en 2012, au Cameroun en 2015). Mais ces tentatives indépendantes n'ont pas produit un cadre rigoureux d'interprétation, d'identification, de gestion et de maintien des HVC et, par conséquent, n'ont pas été formellement endossés par le FSC international.

[Des lignes directrices pour l'identification des HVC](#) au niveau international ont été produites en octobre 2013 par ProForest pour le compte du HCV-Resource Network. Ce document de référence sera utilisé pour la définition des HVC dans le cadre sous-régional.

D'autre part, la motion 65 adoptée lors de la 07<sup>ème</sup> Assemblée Générale du FSC (7-14 Septembre 2014) requiert qu'un jeu d'indicateurs spécifiques aux Paysages Forestiers Intacts (IFL pour Intact Forest Landscape) soit développé par le FSC et soit intégré aux Normes Nationales FSC®. Répondre de manière efficace à cette motion fait partie des objectifs stratégiques du FSC, et dans le cadre de son Plan stratégique et des discussions menées au niveau international, il a été convenu que chaque Bassin forestier important s'attèle à adresser cette motion en tenant compte de ses particularités respectives.

Pour répondre aux différentes attentes des parties prenantes (membres FSC, partenaires à la gestion responsable des forêts, société civile...) et produire ainsi des règles pour l'identification, la gestion et le suivi des Valeurs de Haute Conservation au niveau du Bassin du Congo, un document de projet appelé « Feuille de Route HVC Bassin du Congo » a été rédigé avec l'appui du Programme pour l'Exploitation Certifiée des Forêts (PPECF). Ce Projet bénéficiera pour la première phase du soutien financier du PPECF/COMIFAC et du WWF (World Wide Fund for Nature ou Fonds Mondial pour la Nature).

---

<sup>1</sup> [Guide Générique pour l'identification des Hautes Valeurs de Conservation](#) ; Proforest au nom du HCV Resource Network ; 76 pp. ; 2014 (Edition française).

## **PHASAGE DU PROJET :**

**Phase 1 (année 2016)** : Définition des HVC au niveau sous-régional avec un focus sur le développement d'un jeu d'indicateurs pour les IFL (motion 65).

**Phase 2 (année 2017)** : Développement des lignes directrices sous-régionale pour la gestion et le suivi des HVC et adaptation au niveau national.

Pour lancer formellement ledit projet, la Coordination Sous-Régionale du FSC pour le Bassin du Congo cherche à établir un groupe de travail régional sur les HVC (HCV-RWG).

Ce groupe de travail sera en charge de produire les lignes directrices sous-régionales, qui seront ensuite adaptées au niveau national par les Groupes d'Elaboration des Normes déjà établis.

## **II. COMPOSITION DU HCV-RWG**

Conformément à la structure décisionnelle du FSC, le HCV-RWG sera composée d'une équipe multidisciplinaire constituée de six (06) experts, répartis au sein des trois chambres du système FSC.

Le Groupe de Travail Régional sera donc composé ainsi qu'il suit :

- Deux (02) représentants de la chambre environnementale (ONG-Environnementales, Experts);
- Deux (02) représentants de la chambre économique (Secteur Privé, Associations professionnelles);
- Deux (02) représentants de la chambre sociale (Représentant des plateformes de la société civile, ONG, experts).

Le HCV-RWG sera renforcé par des représentants de la Communauté Scientifique (CIRAD, CIFOR, Universités, Centres de Recherches, Experts). Il sera appuyé logistiquement par la Coordination sous-régionale, et techniquement par le/la HCV Officer (en cours de recrutement) basé à Brazzaville.

La sélection des membres constitutifs de ce Groupe de Travail Régional sera effectuée par la Coordination FSC pour le Bassin du Congo, sur base de l'expertise des candidats et/ou de leurs institutions d'origine et de leur compréhension et adhésion à la vision et au système FSC.

## **III. MISSIONS ET ACTIVITES DU HVC-RWG**

Le HCV-RWG a pour mission de rédiger les « Lignes directrices pour l'identification, la gestion et le suivi des HVC des forêts du Bassin du Congo ».

Se faisant, le Groupe de Travail s'assurera que ces lignes directrices sont en accord avec les Principes et Critères du FSC ainsi qu'avec les lignes directrices globales et tout autre document de référence produit par le HCV-Resource Network.

Plus spécifiquement, le HVC-RWG sera en charge des activités suivantes :

- Finalisation et adoption du manuel de procédures du projet (rédigé par le HCV Officer) ;
- S'assurer que les procédures sont cohérentes avec les procédures habituelles des bailleurs des fonds internationaux partenaires du projet ;
- Préparation des lignes directrices HVC régionales
  - Identification de la méthodologie à adopter pour la définition des HVC ;
  - Identification et décision quant aux données existantes à utiliser pour l'identification et la gestion des HVC ;
  - Compilation des informations et données existantes avec l'appui du HCV Officer ;
  - Proposition de définitions des six (06) catégories de HVC ;
  - Participation aux ateliers de travail régionaux voire internationaux relatifs à cette thématique ;
  - Agir comme interface entre toutes les parties prenantes inclus dans le projet : entreprises, administration, organisations de la société civile, experts (en concertation avec le Directeur de Programme FSC Bassin du Congo) ;
  - Assurer la bonne communication régulière entre les différents organes inclus dans l'implémentation du projet (en concertation avec le Directeur de Programme FSC).

#### IV. CHRONOGRAMME PREVISIONNEL ET ORGANISATION

Le HCV-RWG travaille en étroite collaboration avec le/la HVC-Officer qui coordonne les activités du groupe selon le programme de travail préétabli.

Trois séances de travail sous-régionales seront tenues à Brazzaville au bureau de FSC et un Comité de Pilotage dans les quartiers généraux du FSC-International, à Bonn en Allemagne.

Ces réunions auront lieu pendant la phase 1 du projet :

- **Atelier de travail 1 (Brazzaville, 5 jours) :**  
Formation initiale sur le concept des HVC, leur définition générale, les données existantes pour préparer la définition adaptée au Bassin du Congo et les études existantes.  
Validation du manuel de procédures : s'accorder sur la manière dans laquelle les activités seront coordonnées entre les différents membres, y inclus les mécanismes de responsabilité.  
Définir les contributions techniques et scientifiques nécessaires pour établir les définitions HVC.
- **Atelier de travail 2 (Brazzaville, 5 jours) :**  
Rédaction du projet de lignes directrices pour l'identification des HVC (incluant des seuils – à discuter) et focus sur les Paysages Forestiers Intacts.
- **Atelier de travail 3 (Brazzaville, 3 jours) :**  
Finalisation des Lignes Directrices sous-régionales pour la définition des HVC pour les forêts du Bassin du Congo et des critères pour déterminer les seuils, avec un focus sur l'identification et la gestion des Paysages Forestiers Intacts (motion 65).
- **Comité de Pilotage (Bonn, 3 jours) :**  
Présentation et soumission des résultats au Comité du Pilotage pour approbation et si nécessaire faire des adaptations.

Les réunions techniques seront préparées et organisées par le/la HVC-Officer, le Comité de Pilotage par le Directeur de Programme FSC pour le Bassin du Congo.

Chaque réunion fera l'objet d'un compte-rendu rédigé par le HCV-RWG, assisté du secrétariat du FSC Bassin du Congo, et envoyé au PPECF/COMIFAC et au WWF-International, ainsi qu'aux autres parties prenantes après validation par le Directeur de Programme.

Un rapport financier trimestriel serait fait par le/la HVC-Officer pour le compte des bailleurs des fonds.

#### V. LIVRABLES ATTENDUS

Les livrables attendus du HCV-RWG à la fin de la première année de mise en œuvre sont :

- Un Manuel de procédures ;
- Les lignes directrices pour la définition des HVC sont finalisées et transmises formellement au Comité de Pilotage pour validation ;
- Les Lignes Directrices pour le Bassin du Congo spécifiques à la gestion des Paysages Forestiers Intacts sont produites et soumises au Comité de Pilotage pour validation ;
- Les versions finales des Lignes Directrices sont largement diffusées et mise à la disposition des gestionnaires forestiers ;
- Les Groupes de Travail Nationaux sont instruits par le HCV-RWG sur l'ensemble du processus, et sont en mesure d'adapter les lignes directrices au niveau national.

## **VI. RESSOURCES**

Les six membres du HVC-GTR seront sélectionnés sur la base de l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) par la Coordination sous-régionale du FSC pour le Bassin du Congo. La sélection fera l'objet d'une reconnaissance par l'Unité des Politiques et des Normes du FSC-International (FSC-PSU).

Tous les membres du HVC-GTR recevront la même indemnisation.

Les frais de voyages régionaux et internationaux, d'hébergement et de restauration seront couverts par la Coordination sous-régionale FSC Bassin du Congo, grâce au soutien du PPECF/COMIFAC et du WWF.

## **Annexe 3**

### **TdRs pour le HVC-officier**

## **Job Opening**

### **High Conservation Value (HCV) Officer for the Congo Basin, Republic of Congo (male/female)**

FSC Congo Basin Office (FSC-CBO) – Network Unit

#### **Mission Statement / Objectives of the Function:**

The HCV Officer for the Congo Basin is responsible for providing support in implementing phase one of the HCV roadmap that targets the development of a regional and national HCV guidance documents to identify, manage and monitor HCVs in the Congo Basin and the mapping of these HCVs.

With the objective of project phase one being the development of the regional HCV guidance for the Congo Basin, the successful candidate will, in particular, act as interface between the different organs involved in the development of the regional HCV guidance for the Congo Basin and will be responsible for the follow-up and communication with the FSC-CBO and for drafting financial and technical reports for the Donor Agencies.

#### **Main Roles and Responsibilities:**

- Technical supervision of HCV Congo Basin implementation organs:
  - Participate in selecting the members of the HCV-Regional Working Group (RWG) tasked with the development of a regional HCV guidance for the Congo Basin.
  - Organising and facilitating meetings with the HCV-RWG and briefing them on the objectives, organisation and issues related to their respective missions.
  - Ensure the smooth running of operations and project management, if necessary, following up with those behind schedule.
  - Monitoring of the activities of the HCV-RWG through regular contact and communication.
  - Ensuring that the project activities are effectively directed towards achieving the objectives and anticipated results, and communicating with the FSC-CBO on this issue.
  - Stay up to date on any new developments that concern HCVs.
  - Taking part, with the other parties concerned with HCVs in the Congo Basin, in the process of sharing and validating the results of the development of a regional HCV guidance (pre-validation and validation workshops).
- Include the key principle of Free, Prior and Informed Consent within HCV Congo Basin roadmap framework by ensuring the engagement and consent of the forest dependent people in the development of the regional HCV guidance for the Congo Basin.
- Reporting:
  - At appropriate intervals of the project, draft and submit roadmap progress reports to the Donor Agencies and the various project bodies.
  - Assisting the FSC Congo Basin Programme Manager and Donor Agencies on all other matters relating to the organisation and management of the project.
  - Informing the FSC-CBO and the Donor Agencies of any perceived weaknesses, disagreements or conflicts affecting the development of the HCV guidance.
  - Support the presentation of the interim and final results of the regional HCV guidance to FSC-International Centre GmbH (PSU and FSC-IC) and getting them validated by PSU.
- Additional tasks as agreed with the FSC Congo Basin Programme Manager.



The HCV Officer's work will consist essentially in launching the activities associated with the development of a regional HCV guidance and in overseeing the progress and smooth running of the project phase one (i.e. backstopping).

**Execution of Discretionary Power:**

The position does not include any signing authority.

**Functional Attribution to Organizational Unit:**

- Formal and functional reporting: The HCV Officer for the Basin reports to the FSC Congo Basin Programme Manager.
- Formal and functional supervision of staff: The HCV Officer for the Congo Basin supervises no staff.

**Qualification, Experience and Skills:**

The successful candidate demonstrates the following key competencies and qualities:

- Education and Training:
  - At least a Master of Sciences (MSc.) in a relevant field (Forestry, Environmental or Social Sciences).
- Working Experience, Style and Skills:
  - At least of five years of professional experience in managing natural resources, forestry, community forestry, HCV.
  - Experience in the Congo Basin is an advantage.
  - A good understanding of the FSC certification system and of sustainable forest management issues, particularly in the context of timber exploitation.
  - A good grasp of the HCV tool and the objectives of the HCV Road Map and related issues.
- Leadership:
  - Experience in the facilitation of workshops;
  - Excellent inter-personal skills and the ability to interact neutrally and diplomatically with a whole range of players;
  - Proven experience of project management (planning, management, assessment) is desirable.
- Languages:
  - Fluency in English (spoken and written);
  - Fluency in French (spoken and written).
- Computer Skills – good skills in the use of/experience with:
  - Standard software packages (MS Office);
  - Ability to use GIS software (ArcGIS and/or Q-GIS).
- Others:
  - Professional experience of participating to standards development would be an advantage.
- **Terms and Conditions:**
- Location: Brazzaville, FSC Congo Basin Office (Republic of Congo)
- Working Hours: Full time – 40 hours per week, 220 working days per year
- Duration of Employment: Temporary contract – 1 year (extension possible for a second year)
- Starting Date: As soon as possible
- Travel: Frequent travel is required (regional and possibly international)

**How to Apply:**

Please send your motivation letter (including your net salary expectation) and your CV in English as email attachments to [Recruitment\\_2016\\_01@fsc.org](mailto:Recruitment_2016_01@fsc.org) .

Please do not send any photos and make sure to insert “**Application HCV-Officer Congo Basin (m/f)**” in the subject line of your email.

The deadline for applications is **14 February 2016**.

Please note the planning of the recruitment process, and ensure your availability if you are selected:

**7 - 11 March 2016**: first round of interviews (telephone or Skype).

**14 - 18 March 2016**: personal interview with selected candidates (location to be confirmed).

We are looking forward to receiving your application.

## **Annexe 4**

**TdRs pour un/une chargé(e) administratif/administrative**

## **Appel à candidature**

### **Assistant(e) de gestion administrative (Administrative Assistant (m/f) auprès de la Coordination Sous-Régionale du FSC (Forest Stewardship Council) pour le Bassin du Congo**

#### **Contexte :**

Le Forest Stewardship Council ® (FSC) est une organisation non gouvernementale indépendante à but non lucratif créée pour promouvoir une gestion écologiquement appropriée, socialement bénéfique et économiquement viable des forêts du monde.

Pour renforcer sa présence dans les Pays du Bassin du Congo et l'espace COMIFAC, une coordination sous-régionale du FSC a été établie à Brazzaville en 2013.

Actuellement, la Coordination sous-régionale FSC pour le Bassin du Congo démarre un projet qui vise à renforcer le cadre normatif pour l'identification, la gestion et le suivi des Hautes Valeurs de Conservation (HVC). Dans le cadre de ce projet, et pour appuyer le Directeur de Programme, la Coordination sous-régionale FSC pour le Bassin du Congo cherche un/une Assistant(e) de gestion administrative.

#### **Objectifs et responsabilités du Poste:**

Le/La Chargée Administrative, sous la responsabilité du Directeur de Programme FSC pour le Bassin du Congo, assurera le suivi comptable de l'intégralité des activités conduites par le Bureau sous-régional.

- Appuyer le Directeur de Programme FSC Bassin du Congo dans l'encadrement administratif des activités de la Coordination sous-régionale ;
- Suivi comptable des activités de la Coordination sous-régionale et des projets en cours (Normes Nationales, Projet HVC...);
- Relations avec l'Administration congolaise ;
- Organisation des missions du personnel de la Coordination (visas, billets, réservations d'hôtels) ;
- Organisation de réunions de travail nationales et internationales (séminaires, séances de travail, Conseil d'Administration...);
- Participation aux activités de Communication du Bureau sous-régional ;
- Recherche de partenaires en République du Congo ;
- Suivi du Membership des membres francophones FSC du Continent Africain ;
- Activités de représentation (avec, sur le moyen-terme, des déplacements envisagés dans la Sous-région en fonction du calendrier des activités).

Reporting formel et fonctionnel : le/la Chargé(e) rapporte directement au Directeur de Programme FSC pour le Bassin du Congo. Il/elle est amené(e) à organiser les missions et les réunions de travail pour l'Agent des Politiques et des Normes et le HCV Officer.

Supervision : pour l'heure, le/la Chargé(e) Administratif/Administrative ne supervise pas d'employés de la Coordination sous-régionale.

## **Formation, Expérience et Compétences recherchées :**

- Niveau Bac+2 (Diplôme d'une école supérieure ou licence universitaire appréciée) en comptabilité, administration voire marketing ;
- Expérience professionnelle appréciée ;
- Expérience de travail dans une Organisation non-gouvernementale appréciée ;
- Expérience dans un contexte international appréciée ;
- Français : usage courant ;
- Anglais : usage courant ;
- Utilisation courant du Pack Microsoft Office (Outlook, Word, Excel, Powerpoint) ;
- Talents de Communication : facilité à communiquer avec des partenaires fortement appréciée.

## **Modalités et conditions d'emploi:**

- Lieu d'affectation : Brazzaville, à la Coordination sous-régionale du FSC, sise 02 Avenue de la Base (immeuble LCB), 2<sup>ème</sup> étage à Brazzaville
- Durée du contrat : Contrat à Durée Déterminée de douze (12) mois (possibilité de prolongation après la première année)
- Heures de travail : 40 heures par semaine, du lundi au vendredi.
- Date de démarrage : mars 2016.

## **Comment candidater ?**

Nous vous remercions de bien vouloir envoyer :

- ✓ une lettre de motivation (incluant vos attentes salariales mensuelles en Francs CFA) ;
- ✓ un Curriculum Vitae (max. 2 pages) ;
- ✓ une copie certifiée conforme de vos diplômes ;
- ✓ attestation de travail et/ou lettres d'appréciation.

N'envoyez pas de photos, et assurez-vous de bien vouloir faire mentionner dans l'objet de votre email :

« **Poste Chargé(e) Administratif/Administrative FSC Bassin du Congo** ».

**Date limite de candidature : 28 février 2016**

**Les entretiens/interviews auront lieu entre le 07 et le 11 mars 2016.**

Les dossiers de candidature doivent être déposés au plus tard le 28 Février 2016 et peuvent être envoyés :

- en version électronique à l'adresse mail suivante: [m.schwartzenberg@fsc.org](mailto:m.schwartzenberg@fsc.org); ou
- en version papier à :

**Bureau Sous-Régional FSC Bassin du Congo**

Immeuble LCB, 2 Avenue de la Base, Angle Bd Denis Sassou Nguesso, Quartier Batignolles, Brazzaville – République du Congo.

**NB** : seuls les candidats présélectionnés seront convoqués pour les entretiens. Les dossiers de candidatures ne seront pas retournés.

Dans l'attente de la réception de vos candidatures.

## **Annexe 5**

**TdRs pour le le HVC cartographe**

## Terms of reference

### **Cartographer for IFL and HCV mapping Congo Basin**

#### **Background**

At the 7<sup>th</sup> FSC General Assembly in Seville (7-14 September 2014) the policy Motion 65 was adopted. This motion raised the requirement for standards regarding the definition, identification, management and monitoring of Intact Forest Landscape (IFL) within FSC forests management units. If such standards have not been developed by the end of 2016 a generic indicator will be applied, which demands that 80 % of the intact forest landscape falling within an forest management unit will have to be fully protected. A large percentage of the FSC certified forest area in the Congo Basin is considered as IFL. To assure both, the preservation of these intact forest landscapes and the continuous viability and attractiveness of certified forestry operations in the Congo Basin, the need to define more specific standards adapted to the specific situation of the region is urgent.

The FSC Congo Basin Office considers the IFL concept as being directly related to the High Conservation Value (HCV) concept, in particular to HCV 2, which defines large intact forest landscapes as being of high conservation value. The HCV concept is anchored in Principle No. 9 of the FSC forest management standard and lays down many requirements to manage or protect HCVs in forest management units in a way as to maintain or enhance the HCVs identified. At the present time, there is no rigorous frame of reference for interpreting, identifying, managing and maintaining HCVs in the Congo Basin. Several disparate attempts have failed to produce a rigorous frame of reference for interpreting, identifying, managing and maintaining HCVs and results have not been validated by FSC International. Reasons are the lack of systematic analysis of the available data on HCVs, as well as the limited involvement of the stakeholders concerned.

To address the need for rigorous standards regarding the definition, identification, management and monitoring of Intact Forest Landscape (IFL) and HCVs, the FSC Congo Basin has drawn up a program of activities (“Road Map”) that targets the development of such standards.

#### **Mission of the IFL/HCV Cartographer**

The activity programme also foresees the mapping of all information that is already available and relevant to reflect on possible approaches for IFL and HCV definitions, preservation and management in the Congo Basin. In order to execute this task the FSC Congo Basin office will appoint an IFL/HCV cartographer. It is the job of the cartographer to assemble and map all readily available information that has relevance for discussions in the search for approaches to IFL and HCV definitions, preservation and management.

#### **Work objective**

The main objectives are (1) to have mapped all information that is already available and relevant to reflect on possible approaches for IFL and HCV preservation and management in the Congo Basin and (2) to produce a GIS compiling all the existing data used to produces each map. The resulting GIS needs to be consistent with FSC Congo Basin Office GIS architecture.

## Tasks / Deliverables

- Collect and establish a database on harvest history between the date of the last IFL mapping and the end of 2015;
- Compare the harvest history to the last IFL mapping and draft an argument explaining why a refine of existing IFL shapefiles is needed;
- Collect information on the level of forest management for all forest concessions in the Congo Basin;
- Collect data on already identified HCVs;
- Collect data on the spatial distribution of endangered species, endemic species, threatened ecosystems etc.
- Map showing level of forest management for all forest concessions in the Congo Basin and overlapping situation with IFL (produce an analysis of impacted areas for each FMU, and for each company);
- Map already identified HCVs;
- Map showing the overlap of identified HCVs and IFLs in the Congo Basin
- Map zones newly harvested until the end of 2015 since the last IFL map (for FSC certified concessions);
- Propose a refined map of IFL based on harvest history until 2015 and all others relevant set of data with drafted arguments for University of Maryland;
- Map all data available related to other HCVs such as endangered species, endemic species, threatened ecosystems etc.
- Map showing the overlap between identified HCVs, IFLs and elephant dung densities according to Maisels et al. 2013, *Devastating Decline of Forest Elephants in Central Africa*
- Maps showing the overlap between identified HCVs, IFLs and great ape conservation priority landscapes according to the *Regional Action Plan for the conservation of western lowland gorillas and central chimpanzees 2015-2025*

**Note:** All the produced maps need to be given to FSC Congo Basin Office under three formats: PFD – Resolution 300 dpi, JPEG – Resolution 300 dpi, electronic formats (ArcGIS Projects.mxd) and with final shapefiles. For each maps, the format (AO/A1/A3/A4) will be decided in collaboration with Congo Basin Office.

## Qualification, Experience and Skills

Education and training: Hold a master's degree in geography, biology, environmental sciences or equivalent

Languages: Excellent French skills (spoken and written) / Good English skills

Computer skills: ArcGIS & Standard software packages (MS Office, in particular a good command of Excel)

## Terms and Conditions

Location: Brazzaville, FSC Congo Basin Office (Republic of Congo).

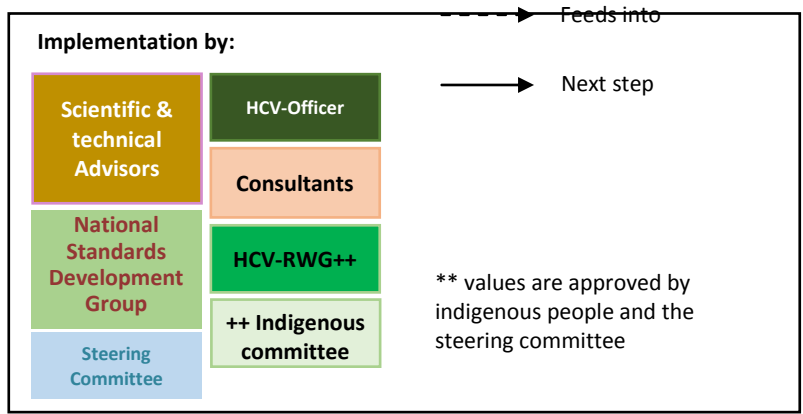
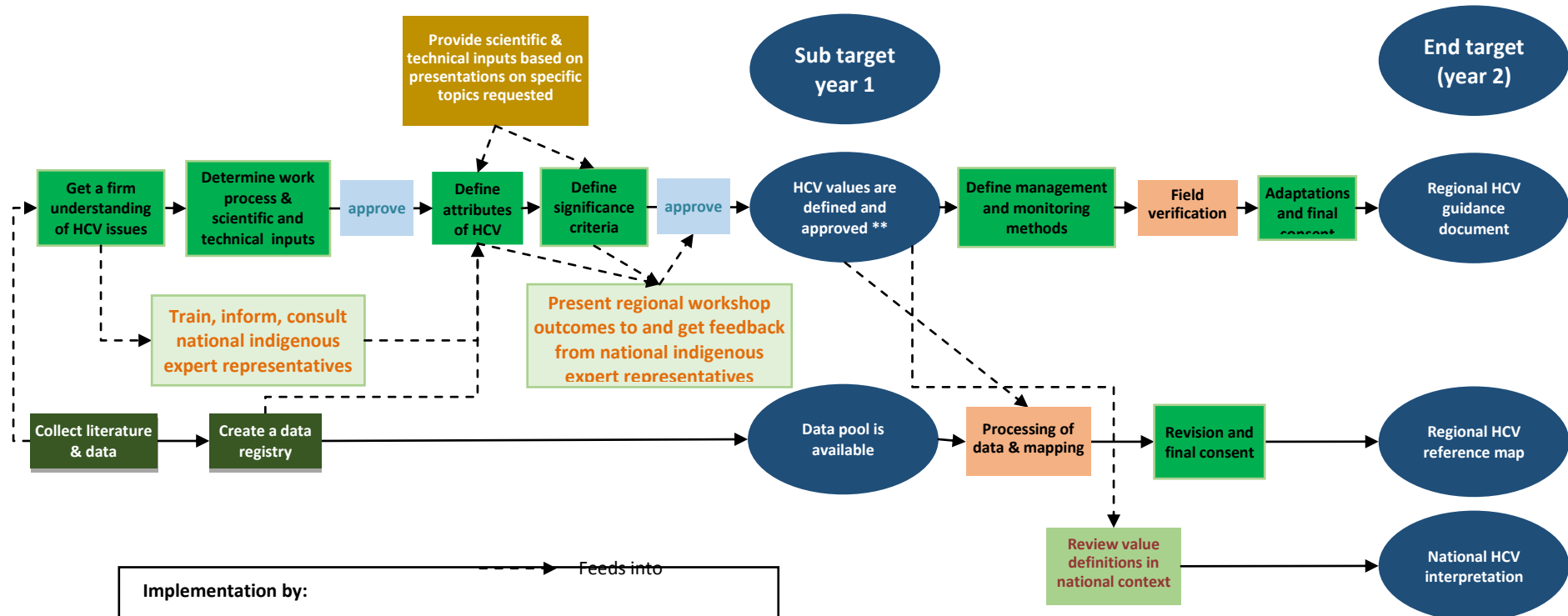
Consultancy / Service Contract (estimated duration: 2 months) – the quote has to reflect only to the deliverables.

Starting Date: As soon as possible.



## **Annexe 6**

### **Schéma de « work flow »**



**Terminological clarifications**

**Attributes of high conservation value (HCV):** HCV candidates. Elements such as animal or plant species, ecosystems or ecosystem services contained in a specific HCV category

**Significance criteria:** The criteria which determine if the HCV attribute has to be considered as HCV in a specific setting

## **Annexe 7**

### **Calendrier d'activité**



## **Annexe 8**

### **Manuel de procédures du travail du GTR-HVC**

# MANUEL DE PROCEDURES GTR-HVC POUR LE TRAVAIL DU GROUPE DE TRAVAIL REGIONAL HVC (HAUTES VALEURS DE CONSERVATION)

## SCOPE

Ce manuel de procédures a pour objectif de définir des modalités de fonctionnement et de collaboration du Groupe de Travail Régional HVC.

La durée d'application de ce manuel s'étend sur la période entre la prise de fonctions des membres du GTR-HVC et la fin de l'année 2016.

## MISSION DU GTR-HVC

La mission du Groupe de Travail Régional HVC (GTR-HVC) est de développer des lignes directrices pour la définition des Hautes Valeurs de Conservation et des IFLs dans le Bassin du Congo (y inclus des approches potentielles pour la gestion des IFLs). Ces lignes directrices doivent être développées d'une manière participative (participation des membres de la chambre économique, environnementale et sociale, avec un accent particulier sur la participation de la population autochtone) et doivent se baser sur une analyse systématique des données. Elles doivent prendre en compte les particularités du Bassin du Congo (particularités des écosystèmes et de la biodiversité, disponibilité des données, gestion de concessions forestières, normes et lois nationales). Le GTR-HVC est l'organe technique principal du projet HVC pour le Bassin du Congo et comme tel, il doit veiller à ce que les lignes directrices soient claires, applicables et compréhensibles.

## PROCESSUS DE TRAVAIL

### ✓ DEROULEMENT

Le plan de travail (en annexe) présente la base de travail. Il indique des dates pour les réunions qui présentent le cadre constitutif pour l'organisation du travail. Les dates de réunions sont des dates indicatives et peuvent être adaptées selon l'évolution du projet.

Pour l'établissement des dates réelles le HVC-Officier sera chargé de soumettre aux membres du GTR-HVC un minimum de cinq (05) propositions pour la tenue de l'atelier de travail, au minimum un (01) mois avant de ladite réunion. Une durée de trois jours est accordée aux membres pour répondre aux propositions et confirmer leur disponibilité. Le HVC-Officier choisira la date qui conviendra à la disponibilité de la majorité des membres pour la tenue de l'atelier.

Trois ateliers de travail régionaux de cinq (05) jours auront lieu à Brazzaville au bureau de FSC et une réunion du comité de pilotage au bureau général de FSC international à Bonn.

Les ateliers de travail servent en même temps de plateforme pour 1) proposer, discuter et développer les idées en groupe et 2) pour la validation des consensus.

Les résultats de chaque atelier seront consignés par écrit et le document sera divulgué aux membres des GTR-HVC++ à travers d'un portail internet. Il y suit une période d'annotation où les idées élaborées sont concrétisées et affinées à travers les échanges dans un forum de discussions et les amendements basés sur le document écrit.

Cela revient à dire, qu'en dehors des quatre réunions les membres du GTR-HVC travailleront indépendamment à base du forum de discussions et du document publié sur le portail d'internet et restent en contact à travers des emails et le téléphone. Ce travail sera coordonné par le HVC-Officier.

### ✓ RESPONSABILITES

**Participation aux ateliers de travail** - Après avoir confirmé la participation à l'atelier de travail, la participation aux ateliers est impérative et ne peut seulement être excusée en cas de maladie sur présentation d'un certificat médicale ou en cas de décès d'un membre de la famille directe.

**Consigner les résultats des ateliers de travail part écrit-** Le HCV-Officier est responsable pour consigner les résultats des réunions par écrit et de placer le document de travail sur le serveur dans un délai de deux semaines suivant l'atelier. Dès que le document est disponible il envoie un email de rappelle à tous les membres du GTR-HVC.

**Concrétiser et affiner le document de travail-** Les membres du GTR-HVC sont responsables de concrétiser et affiner le document de travail et d'y apporter des commentaires. Ce travail s'effectuera selon le calendrier de travail et les instructions du HCV-Officier. C'est aussi le HVC-Officier qui intégrera les modifications de tous les membres du GTR-HVC.

**Transmission des résultats aux Groupe d'Elaboration des Normes nationaux-** Par pays, une réunion de deux jours du Groupe d'Elaboration des Normes nationales serait organisée pour la transmission des résultats du niveau régional au niveau national. Cette responsabilité reviendra à un membre du GTR-HVC par pays. Celui-ci sera appuyé par le HCV-Officier et par le Responsable des Politiques et des Normes du bureau FSC pour le Bassin du Congo.

## **ATELIERS DE TRAVAIL ET REUNIONS DU COMITE DE PILOTAGE**

### ✓ OBJECTIFS

1. **Atelier de travail 1** (5 jours) : 1) Formation initial sur les HVCs (l'entraînement des membres relative au concept HVC, aux outils génériques disponibles pour l'identification, la gestion et le suivi des HVC et aux essais de développer des guides nationaux dans des pays du Bassin du Congo), 2) Validation du manuel de procédures; s'accorder sur la manière dans laquelle les activités seront coordonnées entre les différents membres, y inclus les mécanismes de responsabilité, 3) échange des idées initiales concernant les définitions HVC, 4) identification de l'appui scientifique nécessaire.
2. **Atelier de travail 2** (5 jours) : 1) Evaluer des attributs potentiels de chaque catégorie des HCV et déterminer les informations supplémentaires nécessaires, 2) Evaluer des critères de signifiante potentielles de chaque attribut et déterminer les informations supplémentaires nécessaires, 3) Définition des attributs d'un paysage forestier intact et comparaison aux attributs HVC, 5) Définition des lacunes entre les définitions HVC et la préservation des IFLs.
3. **Atelier de travail 3** (5 jours) : 1) Définir les attributs de chaque catégorie des HCV, 2) Définir les critères de signifiante de chaque attribut, 3) Discussion sur les potentialités d'adresser les lacunes entre HVC et IFL au niveau d'une concession forestière, 5) Discussion sur les possibilités d'adresser la problématique de la préservation des IFLs aux niveaux régional et national. Développer une feuille de route pour adresser la préservation des IFLs au niveau national.
4. **Réunion du Comité de Pilotage 1** (2 jours) : Présentation et validation des résultats par le comité du pilotage et si nécessaire faire des adaptations.

### ✓ LIEUX

Les ateliers de travail 1 à 3 auront lieu dans le bureau du FSC du Bassin du Congo à Brazzaville en République du Congo.

Le bureau est situé dans l'immeuble LCB, 2 Avenue de la Base, Angle Bd Denis Sassou Nguesso, Quartier Batignolles.

Les réunions du comité de pilotage auront lieu au quartier général du FSC à Bonn.

Le quartier général est situé à Charles-de-Gaulle-Strasse 5, 53113 Bonn, Germany.

### ✓ ORGANISATION ADMINISTRATIVE

Les dates des réunions seront communiquées un mois avant la réunion. Les heures et les programmes de réunions seront communiqués aux membres du GTR-HVC une semaine avant la réunion.

L'achat des billets de voyage oblige aux participants de l'atelier. Les frais pour les billets de voyages sous régionaux seront restitués sur présentation des billets (carte d'embarquement en cas des vols) et des reçus d'achat.

Une somme de 150 Euro par jour serait remis à chaque participant de l'atelier lors de son arrivé à Brazzaville pour couvrir les frais de logement et de hébergement. La réservation et le paiement d'un hôtel sont leur propre responsabilité.

NB : FSC dispose d'un accord de siège et personne n'aura besoin de visa de voyage pour entrer au Congo. Les invités seront accueillis par un agent du ministère des affaires étrangères lors de leur arrivé au Congo.

### **PAIEMENT DES HONORAIRES**

Chaque membre du GTR-HVC sera payé un honoraire de 400 Euro par jour de participation aux ateliers de travail, sauf les jours de formation qui ne seront pas indemnisés.

Les honoraires incluent l'indemnisation des travaux préparatifs et des travaux de suivi à l'atelier. Ils seront ainsi payés lors de la finalisation des livrables de chaque atelier, c'est-à-dire jusqu'avant l'atelier suivant. Le montant à percevoir sera versé sur le compte bancaire indiqué par le participant.

### **SIGNATURE DES ACCORDS**

Chaque candidat retenu lors de la sélection des membres du GTR-HVC sera demandé de signer un accord participation dans le processus du développement des lignes directrices.

### **ANNULATION D'UN ACCORD**

Un accord de participation peut être annulé par le FSC, si un membre du GTR-HVC ne respecte pas ses responsabilités (responsabilités : participation aux ateliers de travail, concrétiser et affiner les documents de travail) et qu'il a été rappelé à suivre ses responsabilités par écrit et à deux reprises par le HVC-Officier.

Un accord de participation peut être annulé par le membre du GTR-HVC sur la base d'une lettre d'explication une fois que le travail qui lui a été attribué lors de l'atelier de travail précédant a été achevé.

### **LANGUE DE TRAVAIL**

La langue de travail orale et écrite est le français. Les documents finaux seront traduits en anglais par le bureau du FSC du Bassin du Congo.

### **COLLABORATION ENTRE LES EXPERTS DU GTR-HVC**

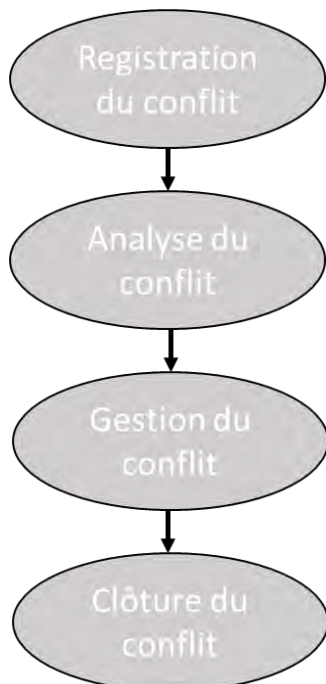
#### **✓ REGLES DE PRISE DE DECISION**

Règles de prise de décision : Les décisions relatives aux questions techniques doivent être prises autant que possible par consensus. A défaut de consensus parmi les membres des trois chambres un comité de conciliation sera consulté. Celui si soumettra la solution pour validation au GTR-HVC. Si ce comité ne trouve de solution au problème ceci sera rapporté au Comité de Pilotage du projet.

Le comité de conciliation sera constitué de deux scientifiques, un du domaine des sciences sociales (représente l'expertise et les intérêts de la chambre sociale), un du domaine sciences naturelles (représente l'expertise et les intérêts de la chambre environnementale) et le coordonnateur sous-régional pour le Bassin du Congo (représente l'expertise et les intérêts de la chambre économique).



✓ RESOLUTION DES CONFLITS



## **Annexe 9**

**Concept sur l'intégration de la population autochtone dans le  
développement des lignes directrices**

# ENGAGEMENT OF FOREST DEPENDENT PEOPLE IN THE DEFINITION OF HCVs AND IFLs

## GENERAL CONTEXT

With Principle No. 9 the FSC forest management standard lays down many requirements, including the requirement to manage or protect HCVs in forests (HCVFs, High Conservation Value Forests) in a way as to maintain or enhance the HCVFs that have been identified.

At the present time, the concept of High Conservation Value (HCV) is applied only to a very limited extent in the Congo Basin. Over the last five years there have been a growing number of national initiatives to define HCV criteria (Gabon in 2008, Cameroon - for small and low-intensity managed forests (SMILFs) - in 2008, the Democratic Republic of Congo in 2012 and Cameroon in 2015). These attempts highlight the importance attributed to the HCV tool by various stakeholders. However, these disparate attempts have failed to produce a rigorous frame of reference for interpreting, identifying, managing and maintaining HCVs and results have not been validated by FSC International. Reasons are **the lack of systematic analysis of the available data on HCVs**, as well as the **limited involvement of the stakeholders concerned**, such as indigenous communities.

The slow progress in this area explains why the integration of HCV guidance has been set as a condition for approving the new FSC Congo Basin regional standard. HCV guidance, approved by FSC, currently exists in the form of a handbook for the identification of HCVs only. However, this handbook is by no means specific to the forest eco-systems of the Congo Basin. Nor does it give advice on how to maintain or improve the High Conservation Values that have been identified. Therefore a regional HCV guidance for the Congo Basin is required.

The policy **Motion 65 that was adopted at the 7<sup>th</sup> FSC General Assembly in Seville (7-14 September 2014) adds another important aspect to the development of a regional HCV guidance document.** The motion is directly related to HCV 2 and raises the requirement for standards regarding the definition, identification, management and monitoring of Intact Forest Landscape (IFL) within FSC forests management units. If such standards have not been developed by the end of 2016 a generic indicator will be applied, which demands that 80 % of the intact forest landscape falling within an forest management unit will have to be fully protected. Given that a large percentage of the FSC certified forest area in the Congo Basin is considered as IFL, the need to define more specific standards adapted to the specific situation of the region are urgent.

In 2013, a program of activities ("Road Map") was drawn up to develop clear and precise guidance on how to identify, manage and monitor High Conservation Values in Congo Basin. The project is part of a more general effort to harmonize forestry certification procedures in the sub-region, and in particular ways of identifying and managing HCVs. It targets the countries in which the Program for the Promotion of Certified Forest Management (PPECF) is active, *i.e.* Cameroon, Democratic Republic of Congo (DRC), Gabon, Republic of Congo and Central African Republic (CAR)<sup>1</sup>.

In practice, the aim of the Road Map project is to provide those involved in forest management in Congo Basin, and particularly FSC certificate holders or timber companies engaged in a FSC certification process, with a **Regional HCV Guideline for Congo Basin and National HCV Interpretations for Definition, Identification, Monitoring and Management of High Conservation Values (including IFL) in Congo Basin.**

## THE IMPORTANCE OF ENGAGING INDIGENOUS COMMUNITIES

FSC is a multi-stakeholder organization and stakeholder engagement is an important part of the FSC system. It helps FSC identify ways to strengthen standards, processes, assessments and other activities.

Thereby, in line with its statutory purpose to promote and respects civil rights and the rights of

---

<sup>1</sup> At present [January 2016], implementation of the Road Map in the CAR is difficult to envisage. We shall have to wait till hostilities have ceased and stability has returned before we can plan and carry out the survey there.

indigenous peoples, traditional peoples and local communities, FSC attributes particular attention to the engagement of indigenous communities in working processes such as standards setting. Accordingly FSC international has established a permanent institution for the engagement of Indigenous Peoples in strategic decision making around issues of forest management and FSC certification in 2013. This institution, the Permanent Indigenous People Committee (PIPC), is a Standing Committee of the FSC International Board of Directors, which provides ongoing guidance on decisions affecting the FSC system.

It is thus not surprising that the limited involvement of the stakeholders concerned by HCVs, in particular the limited involvement of indigenous people, is one reason why the disparate attempts to produce frames of reference for interpreting, identifying, managing and maintaining HCVs in the Congo Basin have not been validated by FSC International.

*The engagement of indigenous people must be considered a highly important component of the stakeholder engagement for the development of any valid HCV guidance and particularly so in the Congo Basin.*

The indigenous people of the Congo Basin are commonly referred to as Pygmies. In reality there are various small groups, each with a different name. Pygmies, are traditionally forest dwelling hunter-gatherers. Thus their traditional lifestyle is strongly linked to forest ecosystems. Even today the majority of Pygmies remain largely dependent on forest products. A recent study which provides the first measured estimate of the population and distribution of these indigenous groups, found that the forests of the Congo Basin could be home to up to 920,000 Pygmies. Based on this study, Pygmies are probably the largest group of active hunter-gatherers in Africa, and possibly the world. Therefore Pygmies are significant to humanity's cultural diversity. The same study found a negative relationship between the presence of roads and the habitat optimality for Pygmies.

There are thus several specific reason why indigenous communities of the Congo Basin should have an important role to play in the definition of HCVs and IFLs:

- **Land rights:** The Pygmy people are the traditional owners of the forest.
- **Indigenous ecological and cultural knowledge:** Pygmy people have an in-depth knowledge about the forest ecosystem.
- **Forest dependence:** Pygmy people's livelihoods are strongly dependent on the forest and forest products for food, shelter and medicine.
- **Cultural knowledge and importance:** The forest landscapes provide landscape features and resources that are important for the specific lifestyles of Pygmies.
- **Cultural diversity:** Pygmies are probably the largest group of active hunter-gatherers in Africa, and possibly the world.
- **Vulnerability:** Pygmy people belong to the poorest of the poor in terms of their purchasing power of modern day objects and services and are often marginalized and stigmatised by their co-nationals. Forests provide in many ways a safety network for them.

## OBJECTIVES

The overall objective of the engagement of forest dependent people in the development of a Congo Basin HCV guidance is to promote their voice in order to safeguard their rights and livelihood resources.

The specific objectives are to:

- Call on indigenous ecological knowledge to define HCVs (HCV 1 to 4)
- Have indigenous people identify which sites and resources are fundamental in securing their livelihoods (HCV 5)
- Call on indigenous cultural knowledge to define HCVs (HCV 6)
- Have indigenous people identify the criteria that define an intact forest landscape (IFL)

## **THE CHALLENGES IN ENGAGING INDIGENOUS PEOPLE**

The majority of pygmy communities do not benefit from any form of political representation and also lack institutions able to directly defend their rights.

This is a consequence from several factors:

Pygmies often live in very remote areas. They live in small geographically dispersed communities and consequently have little trans-national consciousness as an ethnic group. Pygmies suffer from discrimination by their co-nationals and consequent direct or indirect exclusion from formal school education and ready access to other public services.

The ordinary structure and functioning of representative institutions is entirely alien to traditional pygmy society, where hierarchy is not innate feature. Pygmy societies have a flat organizational structure. Decision-making is based on consensus. This often collides with the dominant project-management frameworks. These often demand a representative spokesman for centralised decision-making. In other words, management frameworks often ask for a delegate who is conferred with the legal power, authority, and jurisdiction to make their own decisions as representatives of a group which contrasts with Pygmies organizational structure

While national indigenous people's associations exist, their legitimacy may be questioned. Did all members of the Pygmy society have the possibility to vote for their leader? Is there any bottom up control? Power and benefits are often heavily centred on a few better educated elite representatives, as consultation and feedback mechanisms, apart from being alien to traditional pygmy societies, are often insufficient. Even where consultation and feedback mechanisms are formally established the lack of means and care may impede their proper implementation. Frequent barriers to proper consultation are time, money and logistical constraints and Pygmies' restricted understanding of the issue under discussion due to weak formal education and insufficient capacity building. Spokesmen can and do thus often not guarantee the actual representation of the Pygmy society, but rather portray pro forma representation.

## **PROCEDURE TO ENSURE ACTIVE PARTICIPATION**

*So how should FSC Congo Basin engage Pygmies in the process of the development of a regional HCV guidance for the Congo Basin?*

The framework of the HCV guidance project calls for the representation of the voice and expertise of indigenous people of the Congo Basin in the process of the standard development. We can thus not avoid a representative institution.

But rather than to include only one single representative of the Pygmy society in the HCV-RWG, we would like call on a committee of four (04) Pygmy representatives, one from Gabon, one from RoC, one from Cameroon and one from DRC. This will allocate more weight to their voice.

For the selection of these four national representatives, the FSC-CBO will have to rely on already established associations and institutions, such as national and transnational Pygmy associations and the PIPC, provided the means available. FSC can thus not respond to the problems related to the question of the legitimacy of the existing associations and the adequacy of representative institutions for Pygmies.

But FSC can try to help tackle problems related to consultation, feedback of information and Pygmies' comprehension of their rights, responsibilities and the issue under discussion through the following measures:

- 1) Capacity building
- 2) Mechanism for local consultations of indigenous people
- 3) Mechanism to assure the feedback to the local level

Pre and post workshop meetings will be held with the members of the indigenous committee to train them on 1) subject of HCV and IFL and 2) on the pedagogy of consultation and feedback techniques.

FSC certified logging concessions often dispose of established consultation platforms for local communities.

Those consultation platform will be used by the members of the indigenous committee to 1) train local indigenous people representatives on the subject of HCV and IFL, 2) consult local indigenous people representatives and 3) feedback results to them.

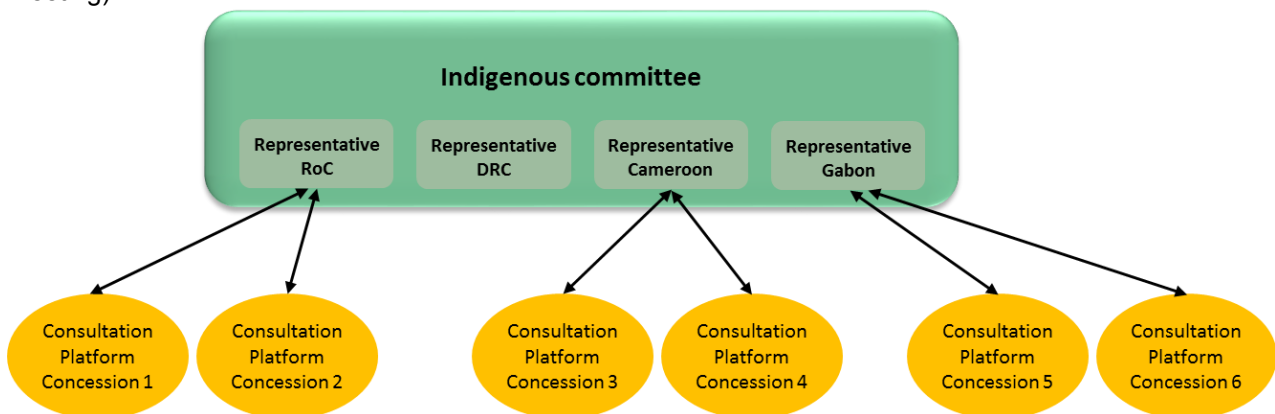
FSC consultation platforms in the Congo Basin:

Republic of Congo – **Conseil de concertation**; a platform established for the management of the “fond pour le développement local (FDL)”

Cameroon – **Comité Paysans Forêts (CPF)** or VFMC (Village Forest Management Committees)

Gabon- **Comité de Gestion et de Suivi des Projets (CGSP)** ; a committee established for the management of the FDL

Each member of the indigenous committee will work in two certified logging concessions (where such are available, thus in Cameroon, RoC and Gabon) in his country. This would mean that at least six local platforms will be trained, consulted and receive feedback. This would mean that at least 12 meetings would be having place (6 concessions x 1 training/consultation meeting x 1 feedback meeting).



## RESOURCES

FSC-CBO is hoping for the collaboration of the FSC certified concessions.

The idea is that the selected concessions will provide us with the logistical means necessary to organize the platforms (communication with the communities, invitation and transport of the communities to the venue, reservation of hotels and organization of meals).

The budget of the HCV guidance project would cover the costs for food, accommodation and per diems of the representatives, as well the rent of the venue.

Rough cost estimate 3000 to 4000 Euros per meeting → maximum total costs: 4000 Euros x 12= 48000 Euros.